



**FORUM "LES PARLEMENTS  
DE LA MER"**

BREST, 11 FÉVRIER 2022

"THE PARLIAMENTS OF THE SEA"



Déclaration  
commune

## Nous, parlementaires réunis à Brest le 11 février 2022,

Considérant le rôle central joué par les Parlements dans la vie démocratique ;

Soulignant la place essentielle que peuvent avoir les parlements dans la contribution au succès des politiques en matière environnementale, qu'il s'agisse de la conception de législations, de l'approbation des budgets nationaux, ou du contrôle de l'action des exécutifs ;

Considérant que la vie et le bien-être de l'humanité dépendent de la santé et de l'utilisation durable des océans, que les mers et les océans nous offrent des opportunités extraordinaires et qu'il s'agit d'une richesse fragile qu'il faut protéger car elle est menacée ;

Considérant que la bonne santé des océans est un élément essentiel en vue de la réalisation du programme de développement durable des Nations Unies à l'horizon 2030, et notamment de son objectif 14 « Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable » ;

Considérant l'Accord de Paris sur le climat, qui, dans son préambule, encourage les Etats à veiller à l'intégrité de l'océan en tant qu'écosystème en vue de la protection de sa vaste biodiversité ; Considérant que la protection des écosystèmes marins est indissociable du combat contre le changement climatique en raison d'une part, des conséquences graves que constituent notamment l'acidification, le réchauffement et la désoxygénation de l'océan ainsi que la montée des eaux, et d'autre part, du rôle essentiel de l'océan dans la régulation du climat ;

Soulignant la nécessité vitale de lutter contre les menaces pesant sur les écosystèmes marins, qu'il s'agisse des pollutions plastique, chimique et sonore ou encore de la surexploitation de la ressource halieutique ;

Considérant que le droit de la mer, fondé sur la Convention des Nations unies sur le droit de la mer de 1982 dite « Montego

Bay », doit évoluer pour prendre en compte les enjeux nouveaux de la conservation et de l'utilisation de l'océan, du fait notamment de la progression des activités humaines en haute mer ;

Notant avec préoccupation les dégradations que subissent les océans et réaffirmant l'urgence d'adopter des stratégies à même de protéger les richesses que nous offrent les océans, le milieu marin et sa biodiversité ;

- ① Appelons à une mobilisation générale de tous les acteurs, publics et privés, en faveur des océans comme bien commun ;
- ② Invitons les gouvernements à conclure un accord le plus ambitieux possible dans le cadre de la Conférence intergouvernementale sur un instrument international juridiquement contraignant se rapportant à la Convention des Nations unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale dite « BBNJ » ;
- ③ Appelons les gouvernements respectifs à travailler à l'élaboration de nouveaux outils de protection de la haute mer, dont les aires marines protégées, afin de préserver les écosystèmes marins partout où cela est opportun et favoriser la résilience face au changement climatique ;
- ④ Invitons les gouvernements à s'engager pleinement dans la « décennie des Nations unies pour les sciences océaniques au service du développement durable » pour contribuer au renforcement de la recherche scientifique, l'acquisition et l'échange de connaissances sur l'océan.
- ⑤ Appelons les gouvernements à envisager des plans nationaux sur les plastiques pour lutter contre la pollution plastique ;
- ⑥ Invitons les gouvernements à enrichir les initiatives pour l'établissement d'un cadre juridique international contraignant permettant de limiter la pollution plastique.
- ⑦ Nous engageons à assurer le suivi des engagements pris par les gouvernements dans le cadre du One Planet Summit.



FRANCE  
**M. Richard FERRAND**  
Président  
Assemblée nationale



FRANCE  
**M<sup>me</sup> Laëtitia SAINT-PAUL**  
Vice-Présidente  
Assemblée nationale



FINLANDE  
**M. Matti VANHANEN**  
Président  
Parlement de la République de Finlande (Eduskunta)



IRLANDE  
**M. Sean Ó FEARGHAIL T.D.**  
Président  
Chambre des Représentants de la République d'Irlande (Dáil Éireann)



ITALIE  
**M. Roberto FICO**  
Président  
Chambre des Députés de la République italienne



MALTE  
**M. Angelo FARRUGIA**  
Président  
Chambre des Représentants de la République de Malte



SLOVÉNIE  
**M. Igor ZORČIČ**  
Président  
Assemblée nationale de la République de Slovénie  
(Državni Zbor)



ESTONIE  
**M<sup>me</sup> Yoko ALENDER**  
Présidente  
Commission de l'Environnement du Parlement de l'Estonie (Riigikogu)



LITUANIE  
**M<sup>me</sup> Aistė GEDVILIENÉ**  
Présidente  
Commission de la Protection de l'environnement du Parlement  
de la Lituanie (Seimas)



PARLEMENT EUROPÉEN  
**M. Pierre Karleskind**  
Président  
Commission pêche